



**HAL**  
open science

## Noël en dispute : des rapports distincts à l'espace patrimonial

Sophie Le Coq

► **To cite this version:**

Sophie Le Coq. Noël en dispute : des rapports distincts à l'espace patrimonial. Mauricette Fournier (dir). Labellisation et mise en marque des territoires, 34, CERAMAC, PUBP, pp.615-624, 2015. halshs-01228817

**HAL Id: halshs-01228817**

**<https://shs.hal.science/halshs-01228817>**

Submitted on 17 Nov 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## *Noël en dispute : des rapports distincts à l'espace patrimonial*

Sophie Le Coq

Maître de conférences en sociologie / Département Sociologie-Sciences du langage / UFR Sciences Humaines  
Université Européenne de Bretagne (Rennes 2) / CIAPHS (EA 2241)

### **Introduction**

Cette réflexion émane de travaux réalisés à la demande d'un l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) à vocation patrimoniale, créé en 2006 sous l'impulsion du Conseil Général du Finistère en Région Bretagne. Dans un premier temps, il s'agissait de traiter un ensemble de données issues d'une enquête par questionnaire réalisée par cet EPCC auprès des visiteurs de l'édition 2009 d'une exposition annuelle autour de Noël sur un des cinq sites patrimoniaux dont il a la charge. Pour l'édition 2010, cet établissement nous sollicitait pour réaliser une enquête du même type, cette fois en ciblant les familles visitant cette exposition. Par ces enquêtes, cet EPCC cherchait à mieux connaître les visiteurs de ce rendez-vous annuel et nourrissait une volonté plus large : définir une politique des publics des cinq sites patrimoniaux. Par ailleurs, cette attention portée aux visiteurs de cette manifestation s'expliquait, en dépit d'un succès populaire, par le constat d'une certaine baisse de ses effectifs depuis quelques éditions. Elle se comprenait aussi au regard d'un contexte spécifique : la rencontre difficile entre les représentants de l'association gestionnaire du site, également initiateurs, depuis 1987, de cette manifestation, et la volonté de cet EPCC d'optimiser les dimensions culturelles. En effet, cette rencontre fut ponctuée de plusieurs conflits se finalisant par une sorte de rupture entre les deux parties laissant cet EPCC construire sa « marque » et déplaçant quelques membres de l'association vers d'autres territoires ruraux pour élaborer un type d'offre semblable aux premières heures de cette manifestation.

Le contexte de cette réflexion étant sommairement brossé, nous nous intéresserons à la rencontre entre ces deux types d'acteurs pour dégager des rapports différenciés à l'espace patrimonial, si on admet que le patrimoine ne se réduit pas à des objets qualifiés et, en l'occurrence, situés, mais peut se saisir comme relation à des objets, plus précisément à une histoire acceptée ou refusée.

### **1. Un territoire polysémique coiffé par l'administration d'un nouveau projet culturel**

Parmi les différents types d'arguments qui sous-tendent la création de cet EPCC<sup>1</sup>, le territoire apparaît comme une préoccupation transversale. Pour autant, la lecture des documents relatifs à la constitution et aux orientations d'actions de cette nouvelle entité<sup>2</sup> informe des différents sens que recouvre ce terme :

- il circonscrit le périmètre d'action de cet EPCC, c'est-à-dire le territoire départemental du Finistère ;

---

<sup>1</sup> À caractère commercial et industriel

<sup>2</sup> Document officiel de communication sur le projet culturel de l'EPCC, 2011. Document officiel relatif aux statuts de l'EPCC, 2006.

- il désigne les spécificités des pratiques sociales situées : « un territoire particulier, celui d'une pointe Bretagne qui a su préserver ses traditions, sa langue, tout en intégrant nombre d'apports extérieurs ».

Ces différents sens accordés au terme territoire sont soulignés et précisés par des chercheurs en sciences humaines et sociales, oscillant entre un sens relatif « aux cadres liés à l'action publique » et une perspective « plus diffuse et moins institutionnalisée », disons plus ethnographique, qui rappelle que « toute collectivité humaine organise et modèle l'espace dans lequel elle vit à travers ses pratiques matérielles et symboliques » (Alphandéry, Bergues, 2004, p. 5).

Cette polysémie du terme se renforce ici par d'autres conceptions du territoire :

- il spécifie géographiquement un espace naturel : « à l'extrême pointe de l'Europe et d'une péninsule étirée entre mer et océan » ;
- il qualifie une organisation juridico-administrative à partir de l'identité statutaire des membres du Conseil d'Administration de l'EPCC<sup>3</sup> ;
- il qualifie enfin un rapport contemporain au territoire – entendu comme espace géographique – rapporté à une « tension entre enracinement local et désir d'horizons nouveaux ».

Ces différents sens du terme territoire s'assument dans les missions confiées à cet EPCC. Celles-ci doivent s'inscrire dans les orientations de la politique culturelle départementale, lesquelles allient des arguments culturels et extra-culturels. En effet, cet EPCC « doit contribuer à l'organisation, l'équilibre et la vivacité du territoire, à la réalisation des objectifs départementaux en matière d'accès à la culture, d'équilibre entre les pratiques culturelles traditionnelles et émergentes, de promotion d'équipes artistiques de qualité et de développement de l'attractivité touristique du département ». Pour se faire, il s'agit d'« organiser la complémentarité et la coordination » des cinq sites patrimoniaux en « animant, administrant et gérant leur mise en valeur ».

Avant la création de cet EPCC, les activités de chacun de ces sites relevaient d'une direction et d'une administration respectives. Ces activités présentaient une préoccupation territoriale, mais dans les limites de l'espace d'implantation de ces sites, et s'actualisaient dans une offre d'animation locale. Désormais, si les directions de ces sites sont maintenues, elles mettent en œuvre une offre qualifiée de culturelle – d'expositions, d'animations, notamment – construite au sein de l'EPCC.

D'un point de vue organisationnel, la réalisation des missions de cet EPCC nécessitait la consolidation d'une nouvelle équipe de professionnels autour d'une direction et de deux principaux services en charge de missions transversales. L'une concerne la responsabilité des expositions tant en termes de contenu que de modalités de mise en œuvre. L'autre s'occupe de la question des publics et de la médiation culturelle.

D'un point de vue intellectuel, la complémentarité entre ces différents sites se comprend dans le contenu du projet culturel de cet Etablissement et s'articule à deux idées centrales :

- l'une s'appuie sur les spécificités des pratiques sociales susmentionnées et les inscrit dans une histoire dont les traces renvoient au bâti et au paysage : « des sites différents qui ont en commun, au regard de leurs bâtiments, parcs et jardins, d'avoir été des lieux de recherches et de témoigner d'une osmose réussie entre un territoire et de constantes innovations liées à des apports extérieurs venus le moderniser ». Ces sites sont ainsi

---

<sup>3</sup> Ce Conseil d'Administration compte dix conseillers généraux du département du Finistère, quatre maires des communes d'implantation des sites, cinq personnes qualifiées, deux représentants élus du personnel.

considérés comme des « creusets de modernité, construits au fil des siècles dans une tension permanente entre traditions et modernités » ;

- l'autre invite à la circulation entre ces différents sites, mais une circulation douce, lente, autour du terme de « chemin », stimulant aussi un imaginaire associé à un paysage de bocages, de vallons, de sinuosités.

La pertinence de la réalisation de ce projet dans l'époque actuelle se lit dans un postulat : dans le contexte « d'un monde globalisé, le sentiment d'appartenance à une culture spécifique est autant ressourcement que source de créativité ». Ce postulat justifie les modalités d'actions de ce projet culturel : valoriser les cinq sites « en les plaçant en prise avec le monde contemporain, par les expositions, la création contemporaine *in situ*, la médiation ».

## 2. De l'administration au label patrimonial départemental : des zones de friction

La construction sociale des labels patrimoniaux n'est plus à démontrer, faisant basculer un même objet d'un statut à un autre par une opération complexe de qualification (Heinich, 2009). La Bretagne regorge de ce type de labels, particulièrement le Département du Finistère (Charles, Thouément, 2007, p. 36)<sup>4</sup>. L'identité de leur certificateur varie de l'échelon national à celui intra-régional. C'est à cette échelle que l'EPCC – qui intéresse cette contribution – s'affirme de plus en plus comme véritable label patrimonial départemental. Tout semble indiquer qu'il vise à gagner en visibilité afin d'apparaître comme le garant d'une qualité culturelle et artistique par la valorisation des cinq sites patrimoniaux, par ailleurs déjà labellisés.

En effet, les professionnels oeuvrant dans le cadre de cet Etablissement ont bien conscience de l'absence de lisibilité de cet EPCC et de ses actions auprès des populations locales et départementales. Ils la justifient du fait de la jeunesse de la structure.

Pour y remédier, leurs responsables agissent sur plusieurs leviers, particulièrement celui de leur politique de communication. Cette dernière est désormais commune aux cinq sites. Elle se concrétise par la construction d'un site Web à l'effigie du nom de l'EPCC qui se donne à voir comme un logo, également estampillé sur les documents de communication de chacun des sites, devenant la marque de l'activité patrimoniale dans le département. Cette politique de communication se lit aussi dans la signalétique d'accueil des sites : un même logo, une uniformisation des textes généraux de présentation. En ce sens, cet EPCC cherche à être identifié, via son logo, comme un label liant cinq sites patrimoniaux remarquables par le cœur de son projet culturel (un cheminement entre tradition et modernité) dont les modalités de mise en œuvre associent étroitement la création artistique contemporaine en guise de valorisation du patrimoine bâti. C'est de ce point de vue que cet EPCC souhaite apparaître comme le garant d'une qualité culturelle patrimoniale.

Un second levier d'action concerne la conquête de nouveaux publics. Si sous les angles économique et de gestion « à chaque label correspond un marché d'une certaine dimension et donc un certain public » (Charles, Thouément, 2007, p. 37), cet EPCC organise sa réflexion à partir d'un autre point de vue : celui de liens intergénérationnels. Ce dernier trouve une cohérence avec le cœur du projet culturel : allier tradition et modernité. Il insiste sur l'aspect relationnel du patrimoine à travers le temps, qui sous-tend une dialectique entre continuité et transformation, où, pour reprendre André Micoud « c'est que le patrimoine, ensemble de biens et de valeurs issus du passé qu'un collectif, à un moment donné de son histoire,

---

<sup>4</sup> En 2007, la Région Bretagne compte plus de 2 900 monuments protégés.

collectionne et met en exergue comme gage de la perpétuation de son identité dans le temps, est toujours en perpétuelle transformation » (Micoud, 2009, p. 7). Il recoupe l'un des types de labels patrimoniaux proposés par E. Charles et H. Thouément : le patrimoine construit entendu comme « patrimoine né de l'histoire, de la vie des hommes sur un territoire au cours des siècles passés et que nos contemporains ont eu le souci de préserver, de réhabiliter, afin de faire connaître aujourd'hui et aux générations futures la richesse d'un héritage notamment architectural et culturel ». Concrètement, il s'agit donc de renforcer ces liens intergénérationnels en proposant différentes approches, différents niveaux d'appréhension et de compréhension des sites autour de l'élaboration d'outils de médiation et de renforcer une politique des publics en direction des familles.

Ces deux orientations d'actions et leurs contenus se déploient aussi sur le site où se déroule annuellement l'exposition relative à Noël. À ces occasions, ce sont plusieurs types de frictions qui se repèrent entre les professionnels de l'EPCC et plusieurs membres de l'association gestionnaire du site sur lequel se tient cette manifestation.

Au premier chef, citons des frictions d'ordre politique entre les différentes autorités territoriales concernées du fait d'appartenances à des partis politiques d'obédiences différentes. Ce sont également des querelles d'ordre organisationnel dont le point de paroxysme se lit dans la résolution de litiges entre des personnels de l'association gestionnaire du site et la Collectivité Départementale au sein d'un conseil de prud'hommes. Ce sont aussi des oppositions sur les objectifs poursuivis par cette manifestation qui s'expriment, les uns défendant la nécessité d'une offre renouvelée dans ses contenus afin d'attirer de nouveaux publics, les autres souhaitant reconduire une même proposition. Sur ce dernier aspect, les différends se cristallisent sur le contenu exposé lors des différentes éditions de cette manifestation : les crèches de Noël. *A priori* anecdotiques, les frictions sur ce contenu sont, nous semble-t-il, révélatrices de deux rapports distincts à l'espace patrimonial.

### **3. Les crèches de Noël : emblème d'un héritage accepté**

Dès la création de l'EPCC, ses professionnels déplorent le manque de qualité artistique des crèches exposées à l'occasion de cette manifestation et l'absence de cohérence dans leur mise en exposition. En d'autres termes, le contenu de cette exposition et sa scénographie sont dévalorisés, voire qualifiés de « ringards ». Or, les initiateurs de cette manifestation et quelques visiteurs les plus assidus restent indifférents, à tout le moins peu réceptifs, à ces critiques. En revanche, ils expriment leur attachement au contenu de l'exposition, c'est-à-dire aux crèches de Noël, qu'ils relaient d'ailleurs dans la presse locale en contestant leur suppression lors de l'édition 2010 de cette manifestation.

Pour mieux cerner l'expression de cet attachement aux crèches de Noël, narrons sommairement l'histoire de cette manifestation. Son idée émane, en 1987, d'un des membres de l'association gestionnaire du site concerné. Elle était conçue comme une occasion de l'animer en période hivernale. Il s'agissait de solliciter la diaspora bretonne du fait d'une certaine exode, entre autres économique, durant les années soixante et soixante-dix vers les continents américains, africains, asiatiques. L'idée de créer une animation sur le thème de Noël se justifiait au regard de son caractère universel, d'une présence probable en Bretagne de ces exilés à cette période de l'année. La première édition de cette manifestation s'est tenue dans les murs du château et présentait vingt-cinq crèches d'origine étrangère visant à montrer

la diversité des Noëls du monde. Leur confection était confiée à des artistes locaux et régionaux. Au fil du temps, cette manifestation s'est pérennisée autour d'expositions de crèches dans un bâtiment adjacent au château et accueillait un nombre important de visiteurs, de sorte que certains témoins de cette histoire avancent que cette exposition était « connue, reconnue, attendue ».

C'est donc à cette histoire de la diaspora bretonne que font écho les expositions annuelles de crèches de Noël durant plus de vingt ans. Et c'est à ce niveau, nous semble-t-il, que se construit la relation patrimoniale au site pour ceux qui expriment leur attachement à ces crèches. Elles renvoient à autre chose qu'elles-mêmes : une histoire reconnue devenant héritage accepté, voire assumé. Par ailleurs, la tenue périodique, répétée, de cette manifestation autour de crèches de Noël apparaît comme une célébration de ce lien à cette histoire acceptée qui, tout en se tenant, renforce ce lien et génère une unanimité. Dès lors, la tenue de l'exposition se suffit à elle-même parce qu'à travers elle, c'est un héritage commun qui est fêté. Quant au site de la manifestation, il semble constituer un *topos* spécifique associé à une terre rurale, bretonne, un espace physique partagé avec ceux qui se reconnaissent dans cette histoire et qui, momentanément mais annuellement, accueille la célébration de cette histoire assumée. D'ailleurs, certains visiteurs assidus de la manifestation rapportent la régularité de leur visite à un « rituel », voire à un « pèlerinage ». Si ces termes drainent une connotation religieuse, qui n'est probablement pas à exclure, ils semblent aussi dénoter une sorte d'obligation sociale dont on s'acquitte, non par contrainte mais parce que l'on assume ce lien à cette histoire.

On comprend ainsi que la particularité de ce site, dit patrimonial, ne réside pas pour les initiateurs de cette manifestation et ses visiteurs assidus dans l'histoire du château et de ses jardins telle que la restituent et valorisent désormais les professionnels de l'EPCC. Cette particularité consiste, pour les uns, résidents de longue date sur la commune d'implantation du site, en un *topos* avec lequel ils se sont produits, duquel ils se sont physiquement imprégnés et qu'ils habitent. Elle réside, pour les autres, visiteurs assidus, dans la convergence annuelle, répétée donc, vers un même lieu pour une même célébration.

#### ***4. Rupture, nouvelle histoire, nouveaux publics***

Au début des années 2000, des tensions plus ouvertes s'affichent entre les représentants du Conseil Général et les autres membres de l'association gestionnaire du site sur lequel se tient cette exposition relative à Noël. Elles se concluent par l'interruption de la manifestation durant quelques éditions. Le principal argument avancé par les représentants de cette Collectivité Départementale était la baisse du nombre de visiteurs, interprétée comme un changement manifeste des attentes des publics. Fort de ce constat, dans un contexte de multiplication d'offres concurrentielles sur le territoire départemental et lors d'une période de renouvellement de sa politique patrimoniale par la création de l'EPCC, tout semblait pour cette Collectivité justifier la nécessité de repenser cette manifestation.

Ainsi, dès 2008, de nouvelles actions sont proposées, nous y reviendrons, jusqu'à la suppression, pour l'édition 2010, de l'exposition de crèches de Noël. Cet abandon illustre la mise en œuvre effective du projet et des missions de l'EPCC à l'égard de ce rendez-vous annuel. Bien plus, le constat d'une baisse des effectifs de fréquentation de cette manifestation se comprend implicitement comme la preuve d'une sorte de désaveu à l'égard d'une histoire jusqu'alors acceptée et célébrée, habilitant cet EPCC à rompre avec l'emblème de cet héritage, en l'occurrence les crèches de Noël.

Dans le même temps, c'est aussi une rupture d'unanimité qu'engendre la non-reconduction des expositions de crèches de Noël. Elle se repère par l'introduction d'un ensemble de nouvelles valeurs : désormais, cette manifestation présente des scénographies plus contemporaines visant la mise en valeur non plus de crèches mais de contes relatifs à Noël. Ces changements s'exposent à la critique, particulièrement des visiteurs réguliers, illustrant cette rupture d'unanimité parce que ne suscitant plus d'emblée l'adhésion.

Pour autant, le nombre de visiteurs de cette manifestation se stabilise depuis 2008. Les nouvelles orientations prises par l'EPCC à l'égard de ce rendez-vous ne génèrent donc pas, d'un point de vue quantitatif, de désaffection flagrante. Cette observation peut s'expliquer à partir des nouvelles activités proposées par l'EPCC. En effet, en amont de la tenue de cette manifestation, les populations locales et les publics dits scolaires sont invités à se livrer à un concours de décorations de Noël – dont la thématique varie d'une année à l'autre. À l'ouverture de l'exposition, une salle est dédiée à la présentation de l'ensemble des contributions des participants faisant l'objet d'un vote par les visiteurs au terme duquel des prix sont décernés. Par ailleurs, des stands de démonstration de réalisation de décorations de Noël par des professionnels sont proposés, ainsi que des espaces de lectures et d'animation pour un public familial. Notons, enfin, la nouvelle préoccupation de lier cette manifestation à l'histoire du site, celle de la construction du château, lequel fait l'objet d'une inscription au titre de monuments historiques depuis 2009.

Insistons sur le concours et l'attention portée au public dit familial.

Les populations locales, notamment les personnes âgées – outre les publics scolaires –, prennent particulièrement le concours de décorations de Noël, que ce soit pour soumettre une proposition ou pour participer au vote. Ainsi, cette nouvelle offre et l'intérêt qu'elle suscite constitue pour l'EPCC, une façon de maintenir un lien avec ces populations *a priori* les plus enclines à se reconnaître dans les expositions de crèches. Pour autant, si par ce concours, un lien se maintient entre les populations locales et la manifestation, il semble changer de nature. Il ne paraît plus relever d'un lien patrimonial dans la mesure où il ne s'agit plus d'accepter ou de refuser un lien avec l'histoire d'une diaspora bretonne, mais d'entrer en relation sur le mode du concours, voire de trouver un espace de reconnaissance sociale par la mise en visibilité de ses productions décoratives.

Concernant l'attention portée au public dit familial<sup>5</sup>, elle s'explique par la réflexion des professionnels de l'EPCC à l'égard de ce rendez-vous annuel considéré comme un moment privilégié passé en famille, avec les enfants. De ce point de vue, le choix de construire des espaces sollicitant l'être ensemble, le faire ensemble en famille, par le biais de la confection d'objets, de narration d'histoires, sur un site où le château est mis en scène pour illustrer un Noël magique, s'inscrit pleinement dans les orientations de la nouvelle politique des publics de l'Etablissement : renforcer les liens intergénérationnels.

## Conclusion

Au terme de cette contribution, nous avons tenté de cerner quelques éléments de la construction de rapports distincts à un même espace patrimonial à partir de la rencontre entre deux types d'acteurs se « disputant » la construction d'une exposition annuelle relative à Noël. Plutôt que de lire cette rencontre en termes de jeux d'acteurs, de rapports de force et de

---

<sup>5</sup> Nous insistons sur cette façon de dire, parce que nous admettons, pour paraphraser un titre de la revue *L'observatoire*, qu'il n'existe pas en soi de publics spécifiques : *L'observatoire. La revue des politiques culturelles*, 32, 2007.

pouvoir ou de nous engager dans une analyse des justifications respectives<sup>6</sup>, nous nous sommes intéressée à l'anecdotique de cette rencontre, pourtant récurrente, en l'occurrence les crèches de Noël. À travers ces dernières et en admettant que le patrimoine peut s'appréhender comme relation à des objets dans un rapport au temps, c'est-à-dire dans une histoire acceptée ou refusée, il nous semble se dégager l'idée selon laquelle la mise en patrimoine officielle d'un objet, du fait d'un classement par exemple, ne recoupe pas forcément la construction d'un rapport patrimonial à cet objet. Si la patrimonialisation change la nature de l'espace rural le faisant campagne, laquelle « s'identifie désormais par la pluralité de ses fonctions et non plus uniquement par sa vocation agricole », ouvrant sur d'autres modalités du vivre ensemble qui s'articulent autour de la double injonction de « sauvegarde d'un cadre de vie et de reprise d'un passé commun », selon André Micoud (Micoud, 2004, p. 17), faut-il encore que se construise le « commun » de ce passé pour qu'il soit accepté ou refusé.

## Bibliographie

- ALPHANDÉRY Pierre, BERGUES Martine, 2004/1 vol. 34, « Territoires en questions : pratiques des lieux, usages d'un mot », *Ethnologie française*, pp. 5-12.
- CHARLES Erwan, THOUÉMENT Hervé, 2007, « Le label territorial, facteur d'attractivité touristique », *Téoros*, pp. 33-38.
- HEINICH Nathalie, 2009, *La fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, MSH, 288 p.
- MICOUD André, 2009, « Avec la patrimonialisation : de l'espace rural à la campagne », page web : <http://www.culture-art-territoire.educagri.fr/pleni6.html>.
- MICOUD André, 2004/1 vol. 34, « Des patrimoines aux territoires durables. Ethnologie et écologie dans les campagnes françaises », *Ethnologie française*, pp. 13-22.

---

<sup>6</sup> Ces perspectives trouveraient bien sûr toute leur pertinence sur ce sujet.